

MARTHE ROBIN : LE REGARD D'UN HISTORIEN

Sous le titre « Marthe Robin en question », l'historien Yves Chiron a publié dans sa lettre *Aletheia* (n° 359 du 11 septembre 2025) un substantiel article consacré à la mystique de Châteauneuf-de-Galaure, à la suite d'une longue enquête publiée à ce sujet, pendant l'été, dans *Le Monde*, et à la Tribune libre publiée, sur le même thème, dans nos colonnes (*L'HN* n° 1838) par le père Louis-Marie de Blignières. Son article apportant des précisions utiles à la compréhension du sujet, nous avons décidé de le reproduire. Nous remercions vivement Yves Chiron, qui a été le premier à réagir à la Tribune libre du père de Blignières, d'avoir donné son accord. Nous invitons nos lecteurs à le soutenir en s'abonnant à sa lettre *Aletheia*.

YVES CHIRON

Cet été, *Le Monde* a publié une longue enquête, en cinq articles, sur la mystique Marthe Robin (1902-1981, déclarée vénérable en 2014 (1)). Le dernier numéro de *L'Homme Nouveau* contient une très intéressante Tribune libre consacrée à Marthe Robin par le père Louis-Marie de Blignières (2).

AUTEUR D'UNE CRITIQUE IL Y A CINQUANTE ANS

Dans la présentation qui est faite de cette Tribune libre, il est dit : « Le père de Blignières avait été alerté il y a cinquante ans par des aspects discutables de la prédication du chanoine Finet à Châteauneuf-de-Galaure et par la caution que lui apportait Marthe Robin. » Pour être plus précis, il faut dire que le père de Blignières a été, il y a près de cinquante ans, l'auteur de la première étude critique consacrée à la fois aux Foyers de charité et à Marthe Robin. Il n'était pas encore prêtre – il sera ordonné quelques mois plus tard. Son étude est parue en 1977, sous le pseudonyme de Gabriel de Seinemont. Le long article qu'il publiait dans la revue *Forts dans la Foi* sera ensuite diffusé en brochure (3).



Yves Chiron.

Dans cette étude critique, il s'attachait d'abord à démontrer, en 18 points, que l'enseignement dispensé lors des retraites prêchées dans les Foyers de Charité n'était pas « orthodoxe », avec des « définitions équivoques ou erronées » du péché et « une fausse conception des rapports de la nature et de la grâce ». Il estimait aussi que le système d'une retraite spirituelle sur cinq jours était « une dénaturation complète » de la méthode des *Exercices*

spirituels de saint Ignace de Loyola. Dans une deuxième partie, il s'interrogeait sur la personnalité de Marthe Robin, sa mystique et les phénomènes préternaturels (stigmatisation, inédie, etc.) dont on la disait bénéficiaire. L'auteur faisait trois hypothèses : « les fameux phénomènes préternaturels n'existent pas », « ces phénomènes existent réellement et sont d'origine divine » ou « les phénomènes préternaturels existent et sont d'origine diabolique ». Il estimait cette troisième hypothèse comme la plus probable, ce qui n'empêcherait pas Marthe Robin « d'être de la plus parfaite bonne foi » et de faire preuve du « bon sens » et de « la grande intuition qu'on lui reconnaît généralement ».

PLUSIEURS OUVRAGES CRITIQUES

Près de cinquante ans plus tard, il revient sur le sujet à la lumière des récents ouvrages critiques qui ont été publiés sur le sujet (4) et qui continuent à paraître. C'est l'ouvrage du père Conrad De Meester, *La fraude mystique de Marthe Robin* (2020), qui a déclenché l'avalanche qui a suivi. Cet ouvrage, posthume, est la reprise d'un rapport que cet éminent spécialiste de sainte Thérèse de Lisieux et de sainte Élisabeth de la Trinité avait rédigé lors >>>